

Procès-verbal du conseil d'école

A renvoyer par courriel après chaque conseil à
ien31-fronton@ac-toulouse.fr

Ecole	MATERNELLE DU CANAL DES DEUX MERS				20 CHEMIN DES GRAVES 31790 SAINT JORY	
Conseil d'école n°	1	l'année scolaire	2025-2026	Date	06/11/2025	

Participants (art D411-1 du code de l'éducation)

Membre de droit sans participation au vote

Fonction	Nom et Prénom	Présent	Absent	Remplacé si absent par
Inspectrice de l'éducation nationale :	Mme MONTREJEAU Hélène	X		

Membres votants

Directeur de l'école Président	Mme GLEYZES Chantal	X		
-----------------------------------	---------------------	---	--	--

Elus (2) :

Maire	M. DENOUVION Victor	X		
Adjoint Affaires scolaires	M. GUERRERO Lionel	X		
Adjoint affaires scolaires	Mme BRUGERE Emilie	X		
Adjoint périscolaire	Mme BAHUT Cécile			
Coordinateur enfance jeunesse	Mme MARCHAND Christelle	X		

Enseignants de l'école, (Maîtres et Maîtres remplaçants exerçant dans l'école)

Enseignant 1	Mme ROUGIER Fanny (PS/MS)	X		
Enseignant 2	Mme MARTIN Céline (PS/MS)	X		
Enseignant 3	Mme DOUCET Muriel (MS/GS)	X		
Enseignant 4	Mme MANALICH Véronique (MS/GS)	X		
Enseignant 5	Mme SAINT-MARTIN Julie (MS/GS)	X		
Enseignant 6	Mme MOLINARI Marie (MS/GS)	X		
Enseignant 7	Mme HERVOUET Delphine (MS/GS)	X		
Enseignante 8	Mme TINE Sophie (décharge direction et complément Mme Martin Céline)	X		
DDEN	M. AIBAR Jorge		X	

Représentants des parents d'élèves élus, (en nombre égal au nombre de classes) (ou suppléants des représentants de parents d'élèves élus)

Parent d'élève 1	Mme GURGAND Clarisse		X	
Parent d'élève 2	Mme MANSOURI Katrina	X		
Parent d'élève 3	Mme LEQUEUX Angelique	X		
Parent d'élève 4	Mme BAYSSE Elora		X	

Parent d'élève 5	Mme RAÏS Nihade		X	
Parent d'élève 6	Mme DE RAUGLAUDE Blandine		X	
Parent d'élève 7	Mme PEREZ Stephanie		X	
Suppléante	Mme TOURAILLE Marie		X	
Suppléante	Mme BARDY Clément		X	
Suppléante	Mme DEHAUMONT Elodie		X	
Suppléante	Mme GUERRERO Cécile		X	
Participants avec voix consultative (pour les sujets les concernant)				
ATSEM 1	Sylvie LAFAURESSE	X		
ATSEM 2	Delphine FONTANA	X		
Représentant des activités périscolaires*	Mme GASC Annabella	X		
Directrice ALAE	Mme ROBERT	X		

*le cas échéant

Ouverture de la séance par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) :	17h30
Désignation d'un secrétaire de séance	Mme Julie Sain-Martin
Rappel des points à l'ordre du jour :	<ul style="list-style-type: none"> • 1. L'école et son fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> - Effectifs - Règlement intérieure - Projets et sorties - Evaluation d'écoles - Programme EVAR - Coopérative scolaire - Banc de l'amitié - Collation en classe - Dates agréments vélos et sorties vélos - Organisation de la sieste et du temps calme - Aide pour la bibliothèque • 2. La municipalité et l'école : <ul style="list-style-type: none"> - Point sur l'exercice incendie et PPMS - Travaux réalisés ou en attente - Projet amélioration du parking - Sécurité aux abords de l'école

Compte rendu des échanges

Point 1 L'école et son fonctionnement

- Effectifs et règlement intérieur :

- Classe de PS de Mme Gleyzes et Tiné : 28
- Classe de PS/MS de Mme Rougier : 27 (16 PS et 11 MS)
- Classe de PS/MS de Mme Martin : 27 (16 PS et 11 MS)
- Classe de MS/GS de Mme Doucet : 25 (12 MS et 13 GS)
- Classe de MS/GS de Mme Manalich : 24 (10 MS et 14 GS)
- Classe de MS/GS de Mme Saint-Martin/Mme Molinari : 24 (9 MS et 15 GS)
- Classe de MS/GS de Mme Hervouet : 24 (10 MS et 14 GS)

PS : 60

MS : 63

GS : 56

Total : 179 élèves (sensiblement le même nombre que l'an dernier : 178 élèves).

Lecture du règlement intérieur (modification des dispositions particulières chapitre IV et chapitre V) :

- Paragraphe « éducation et vie scolaire » : ajout d'une phrase indiquant que tout matériel scolaire détérioré par un élève devra être remplacé par la famille par un matériel similaire.
- Par rapport aux entrées et sorties des élèves : une modification pour acter la nouvelle organisation. Le matin, les élèves des 4 classes des locaux de l'école sont accueillis à la porte de l'école, par une ATSEM, et se dirigent seuls ou avec des camarades vers leurs classes. Pour les algecos, les élèves de MS et GS sont accueillis au portail par une ATSEM, puis amenés à leurs classes par une emploi civique. Seuls les parents des PS des algecos peuvent amener leur enfant à la porte de leur classe.

- Point sur les différents projets :

* **novembre/décembre** : visite de la caserne des pompiers pour toutes les classes en lien avec un travail fait en classe sur le thème de la ville et des pompiers. En attente de l'accord du capitaine des pompiers. A confirmer donc.

*** manifestations de Noël :**

- ° lundi 15 décembre : chorale des PS/MS à 17h suivi d'un goûter partagé.
- ° Mardi 16 décembre : chorale des MS/GS à 17h suivi d'un goûter partagé.
- ° Jeudi 18 décembre : visite du Père Noël le matin et goûter de Noël de la mairie l'après-midi (à confirmer).
- ° Vendredi 19 décembre : spectacle de Noël par la compagnie des Graines Contemplatives (même compagnie que l'an dernier). Le titre du spectacle « Stella et la magie de Noël ». Il y aura deux représentations (une le matin à 10h30 et une l'après-midi à 14h30). Une participation libre sera demandée aux parents pour les comédiens.

* **13 février** : fête de carnaval, avec comme d'habitude photographies de groupes et individuelles par notre photographe habituel (Comme une image). Les enfants viennent à l'école déguisés. Le thème des déguisements sera cette année le vivre ensemble à l'école et le recyclage.

Une petite fête est organisée l'après-midi avec goûter en classe (crêpes réalisées la veille avec les enfants) puis un temps partagé avec musique, danse et farandole dans la cour si le temps le permet.

* **7 avril** : sortie à Micropolis pour les 4 classes de MS/GS. Cette sortie sera en lien avec un travail effectué en classe sur les insectes. Date à confirmer.

* **22 mai** : sortie vélo des MS/GS des classes de Mmes Doucet, Manalich à la forêt de Bouconne.

* **29 mai** : kermesse, même organisation que l'an dernier.

A partir de 17h. Aide des parents et du CLES pour la tenue de stands et de la buvette.

Le soir, auberge espagnole avec les parents.

* **5 juin** : sortie vélo des MS/GS des classes de Mmes Hervouet et St-Martin/Molinari à la forêt de Bouconne.

* **12 juin** : fête des parents. Un petit cadeau, réalisé en classe, sera remis aux parents.

* **juin** : sortie à la mer pour toutes les classes. Date non arrêtée.

* **juin** : petit spectacle dans le hall de l'école, passage des classes deux par deux. Dates non arrêtées.

- Evaluation d'école :

Prise de parole de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale :

L'évaluation d'école est un dispositif national. 20% des écoles en bénéficient tous les ans (chaque école est donc évaluée tous les 5 ans). De même pour le second degré ; le collège de Saint-Jory est évalué également cette année. Il s'agit d'une démarche globale :

1) Phase d'auto-évaluation : mobilise l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, avec les enseignantes à la rédaction. L'idée est d'analyser le contexte interne et externe de l'école.

Un axe de travail est centré sur la réussite des élèves : ce qui est fait au quotidien pour les élèves ; en lien également avec les écoles élémentaires qui accueillent ensuite ces mêmes élèves.

Un deuxième axe concerne le climat scolaire. Le troisième axe concerne les partenariats avec les familles, le périscolaire... Le dernier axe concerne le fonctionnement de l'école.

2) Une fois rédigé par l'équipe enseignante de l'école, ce rapport d'auto-évaluation est envoyé à des évaluateurs externes, qui vont le lire avant de se rendre sur l'école. Parmi ces évaluateurs : un inspecteur, un directeur d'école, un conseiller pédagogique, éventuellement un chef d'établissement du second degré. Aucun des évaluateurs n'appartient à la circonscription de l'école.

Lors de leur venue, ils s'entretiendront avec l'équipe enseignante, les parents élus, les autres acteurs de la vie de l'école, et enfin rédiger un rapport qui fera apparaître les points forts et les points faibles de l'école.

3) Suite à cela, le rapport d'évaluation externe est envoyé à l'école mais aussi à la circonscription. Il donne à l'école des axes, des pistes d'améliorations, des ressources, et servira de base à la rédaction l'année prochaine du projet d'école.

Ce qui est intéressant dans ce dispositif, c'est que le regard porté sur l'école est externe à l'école.

L'école Jean de la Fontaine est évaluée aussi ; le rapport des évaluateurs externe sera unique, commun aux deux écoles.

Le rapport d'auto-évaluation envoyé par l'école est un vrai projet participatif ; il doit être envoyé d'ici la fin de l'année civile, avec tolérance possible en janvier. La directrice en fera une synthèse au second conseil d'école.

La mairie demande quand sera la prochaine évaluation de l'école. Mme l'Inspectrice indique que ce sera 2030. La mairie remarque que cela va se chevaucher avec le PEDT.

- Programme EVAR :

Education à la Vie Affective et Relationnelle.

POURQUOI :

- Transmettre des valeurs fondamentales comme le respect de soi et des autres
- Prévenir les discriminations
- Promouvoir l'égalité filles-garçons
- Protéger contre toutes formes de violence

COMMENT :

- 3 séances par an, organisées par les enseignants
- Des programmes progressifs adaptés à l'âge des élèves

- Point sur la coopérative scolaire :

Au 30 septembre, nous avions un solde positif de 9 579,50 €.

Nous devons ajouter les participations des parents pour le premier semestre.
La coopérative scolaire sert à payer notamment des bus pour les sorties scolaires, du matériel scolaire...

- Banc de l'amitié :

Demande d'installation d'un banc de l'amitié par les parents d'élèves.

Le principe est le suivant : un enfant qui se sent seul, à la récréation, peut s'asseoir sur ce banc. Les autres enfants savent alors que cet enfant cherche de la compagnie pour jouer et peuvent l'inviter à jouer avec eux.

Nous avions déjà mis en place un banc de l'amitié, il y a deux ans. C'était un banc en couleur pour le distinguer des autres bancs. Puis ce banc a été abîmé et enlevé.

Nous pourrions effectivement renouveler l'expérience mais il nous faudrait un nouveau banc.

M. Guerrero indique que le Conseil des jeunes est très investi et cherche des sujets ; la mairie aimeraient les intégrer à un projet de remaniement de la cour (bancs, fresque, poubelles...). C'est en réflexion au sein des élus. Le banc de l'amitié, qui a tout son sens, trouverait sa place dans ce projet. Dès cette année éventuellement.

- Collation sur le temps scolaire :

La réglementation française actuelle recommande de supprimer la collation du matin à l'école et d'encourager la prise d'un petit déjeuner complet à la maison. Cette orientation s'appuie sur les recommandations de santé publique pour prévenir l'obésité et le surpoids et favoriser de bons rythmes alimentaires.

L'objectif est aussi de ne pas perturber l'appétit du déjeuner. Il est recommandé au moins 2 à 3h d'écart entre la prise du petit-déjeuner et du déjeuner.

Une collation pour les cas particuliers a déjà lieu au sein de l'école : pour les enfants qui vont à l'ALAE, avec une arrivée à l'école plus tôt dans la matinée, une collation (céréales et lait) est proposée, dès 7h15 et jusqu'à 8h.

La mairie va faire une commission participative en décembre sur le thème de l'organisation ALAE.

- Dates des agréments vélos :

Nous communiquons les dates d'agrément vélos dès que nous en sommes informées. La conseillère pédagogique en charge de cette organisation est également consciente de la nécessité d'informer les parents le plus tôt possible.

Concernant l'organisation prévue pour ces sorties, nous devons faire des demandes de devis à différents transporteurs, pour les élèves et les vélos. L'association des cyclistes de Saint-Jory n'a pas encore été sollicitée mais elle le sera dès que nous aurons les dates d'agrément.

Actuellement, nous avons au moins 9 parents agréés (peut-être plus, à vérifier), plus les deux personnes de l'association des cyclistes.

- Organisation de la sieste et du temps calme :

La sieste des PS se fait dans les trois dortoirs :

- * les dortoirs 1 et 2 sont dans les locaux de l'école (pour les PS de Chantal Gleyzes et les PS de Fanny Rougier qui sont dans les locaux)
- * le dortoir 3 dans l'algeco 3 (pour les PS de Céline Martin qui sont dans l'algeco 3)

Pour le temps calme des MS :

- * dans l'algeco 3 : quelques MS qui dorment
- * dans le dortoir 2 : quelques MS qui dorment
- * dans le hall : les MS qui ont besoin d'un temps de repos (s'allonger et écouter une musique douce ou une histoire, sans forcément dormir)
- * dans la salle de l'ALAE : les MS pour un temps calme avec des activités de jeux calmes, de lectures d'histoires...

- Aide pour la bibliothèque :

Toutes les aides sont les bienvenues et nous vous remercions pour cette proposition.

Nous réfléchissons actuellement à la mise en place d'un classement intéressant et d'un étiquetage approprié. Dès que ce travail sera terminé, nous reviendrons vers vous pour solliciter votre aide.

M. Guerrero indique que la médiathèque est prête à recevoir les élèves dans un bel espace, avec ludothèque associé ; et qu'ils peuvent également aider l'équipe pédagogique dans l'organisation.

Mme l'Inspectrice indique que l'opération « Cet été je lis » (circulaire parue en juin dernier) incite au partenariat afin que chaque enfant parte en vacances d'été avec un livre. Il faut y réfléchir.

Certains logiciels d'aide à la gestion de bibliothèque d'école sont simples, ergonomiques et bien faits.

Point 2 La municipalité et l'école

- Point sur les exercices incendie et PPMS :

* 25 septembre à 9h45 : **exercice incendie**, qui s'est bien déroulé dans l'ensemble.

Temps d'évacuation : enfants en sécurité et comptage réalisé (2'30"), fin d'exercice (4'30").

Évacuation des enfants (OK), rassemblement au point de regroupement (OK), vérification des locaux (OK).

Mais toujours signal sonore faible si les portes sont fermées. M. Guerrero dit que cela a été amélioré depuis ; Mme Gleyzes dit que le prochain exercice (au printemps) en sera le test.

A améliorer : penser à prendre les téléphones portables, les fiches d'appel et la clé du portail. Nommer un deuxième serre-file.

La deuxième serre-file a été nommée depuis : Mme Claire Delecroix ou Mme Ambre Chenne.

* 6 octobre à 10h15 : **PPMS attentat-intrusion.**

Scénario choisi, en accord avec la police municipale : intrusion par le portillon.

Au signal d'alerte : les élèves, qui étaient en récréation, ont bien réagi au signal (sifflet). Ils ont suivi la maîtresse et sont rentrés rapidement. Les autres élèves qui étaient dans les locaux se sont barricadés.

Il n'y a pas eu de stress du côté des élèves, qui avaient été bien préparés.

Toutes les portes donnant sur l'extérieur ont été fermées à clé mais une emploi civique était sortie avant le déclenchement de l'alerte et avait ouvert la porte du hall donnant sur la cour. Les intrus supposés ont ainsi pu pénétrer dans les locaux.

Toutes les portes intérieures des classes et bibliothèque ont été fermées à clé sauf pour la classe 2 : la serrure ne fonctionne pas bien, cela a été

signalé à la mairie. La mairie indique que dans leur tableau c'est indiqué réparé. Cela sera vérifié dès demain par l'école.

Toutes les balises ont fonctionné sauf :

- La balise de l'algeco 2 qui clignotait normalement mais n'a pas sonné. Il a fallu la réinitialiser.
- La balise de la classe 2 ne fonctionnait pas.
- Pas de balise dans l'algeco 3.

Signalé à la mairie.

Toutes les maîtresses ont reçu le signal d'alerte sur leur téléphone.

Consignes de mise à l'abri, remontée des bilans des effectifs, encadrement des élèves, comportement et temps écoulé entre le déclenchement de l'alarme et la mise en sûreté : OK.

La police municipale était présente et deux policiers ont joué le rôle des intrus. Ils nous ont félicitées sur le déroulement de l'exercice car les enfants sont restés silencieux tout du long et n'ont pas bougé.

Emilie Brugère indique que toutes les balises ont été changées pendant les dernières vacances ; le système de mise en charge est plus pratique. Une petite formation sera à nouveau proposée.

- Point sur les travaux réalisés et en attente :

*** Travaux réalisés :**

- L'accès et l'aménagement des bords de l'algeco 3. L'école remercie la mairie. Nous aimerais par ailleurs récupérer les dalles qui avaient été placées au début de l'année et que l'on avait prises aux espaces jardin (association Graines et Avenir). La mairie a posé la question et attend la réponse, elle va relancer.
- Installation de patères dans l'algeco 3.
- Arbre mort remplacé.
- Réparation du sol dans l'algeco 1.
- Changement de toutes les lumières par des leds.
- Nettoyage de la jardinière de la classe 3.

*** Travaux en attente :**

- Portillon côté algeco 1 pour évacuation des élèves si incendie à l'algeco 3

- Jeux peints dans la cour (cible et piste cyclable). La mairie cherche à répondre à cette demande.
- Aménagement pieds des arbres : les barrières actuelles sont dangereuses car les enfants grimpent dessus. Trouver une autre solution.
- Stores classe 4 et salle des maîtres (plan canicule)
- Volets roulants classe 3 (ne s'ouvre plus depuis juin)
- Film translucide tisanerie
- Au niveau des puits de lumière : un film pour la chaleur devait être placé
- Installer les jardinières contre le grillage et les protéger par un grillage
- Brise-vue portail
- Brise-vue sur grillage détaché en bas
- Double clé local vélo
- Montage du meuble de l'algeco 1
- Panneau d'affichage côté portail
- Serrure classe 2
- Serrure portillon
- Tables presque neuves algeco : cassées et inutilisables. Ont été remplacées par une table prise à la bibliothèque. Nécessité de les remplacer de façon pérenne (tables taille PS-MS).

N. Guerrero excuse les services techniques qui ont pris du retard sur certaines tâches : ils sont pleins de bonne volonté mais ont été sollicités sur des urgences, ou des missions importantes et prioritaires comme l'aménagement d'un futur cabinet médical.

Concernant les jeux peints dans la cour, la solution est peut-être à chercher du côté de pochoirs qui permettraient à tous de participer : personnel scolaire, parents élus... et de refaire au bout de quelques années lorsque nécessaire.

Concernant l'aménagement de la cour (jeux au sol, pied des arbres...), Mme l'Inspectrice recommande de consulter le site batiscolaire.educ.gouv (adresse à vérifier) qui fournit bon nombre d'idées adaptées.

Guerrero dit qu'une spécialiste est venue visiter les 4 cours d'école, a réalisé un dessin de ce qui est souhaitable, et propose que les enseignantes, ATSEM, l'ALAE, et même les élèves aient leur mot à dire selon leurs besoins. Il ne faut pas seulement penser arbre mais plan d'ensemble.

L'idée serait d'aménager en pensant à la canicule, aux mises au calme... Mme l'Inspectrice remarque que c'est une réflexion sur les usages, notamment pédagogiques, de la cour de récréation.

N. Guerrero indique que les finances de la commune vont décider de la cadence des travaux. Débitumer et gérer les arbres coûte beaucoup moins cher que les jeux de cour (50% du budget pour les jeux de cour). C'est en projet mais il n'y a pas de date encore.

Mme Gleyzes demande cependant à ce que le souci du pied des arbres, en creux, soit résolu de façon provisoire mais rapide.

Pour Mme Brugère, la serrure du portillon est indiquée réparée. A vérifier.

*** Travaux en demande :**

- Double de la clé de l'algeco 3 demandé pour la directrice
- Repeindre le mur rouge dans le hall avec baguettes à recoller

M. Le Maire indique que les services techniques sont intervenus ce matin sur le chemin piétonnier.

- Projet d'amélioration du parking de l'école :

Le parking de l'école est saturé aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Quels sont les projets envisagés pour améliorer la situation ?

N. Guerrero explique que c'est la Métropole qui va fournir début 2026 les études d'extension des parkings pour cette école et pour Jean de la Fontaine. Ces projets seront, si tout se passe bien, réalisés au cours de l'été 2026.

Le terrain à côté du parking appartient à la mairie, mais la mairie a des projets petite enfance pour cet espace. C'est en réflexion.

Toulouse Métropole réfléchit à la mise en place de barrières, comme à G. Brassens et J. de la Fontaine, pour identifier visuellement l'espace école et le chemin devant l'école, afin de sécuriser les abords de l'école.

- Sécurité aux abords de l'école :

Quel est le protocole actuel mis en place avec la police municipale pour assurer la sécurité lors des entrées et sorties des élèves ?

M. Le Maire indique que la police est censée passer tous les jours (deux patrouilles différentes). Un passage plus fréquent a été demandé. Cependant, des périodes de congé ou des arrêts de travail d'agents peuvent réduire l'effectif et le temps de présence ; par exemple un simple passage en voiture.

Toujours pour assurer la sécurité des enfants, serait-il envisageable d'installer un ferme-porte à ressort sur le portail ?

N. Guerrero dit que c'est envisageable ; mais il faut aller plus loin et voir avec la commission sécurité car c'est aussi le passage des pompiers. La question sera posée.

- Prise de parole du CLES :

Projets à venir :

Vente de sapins de Noël : du 25 au 30 novembre

Loto le 12 avril

90 ans de l'association le 8 février

Le CLES remet à l'école le chèque de 1050€ ; la directrice indique que cet argent sert notamment à acheter les albums offerts à tous les élèves à Noël. Egalelement 960,96€ : somme provenant de la vente d'albums photos, d'objets personnalisés et bénéfice kermesse

Le CLES remercie les enseignantes pour leur projet ; les enseignantes remercient chaleureusement le CLES.

1

A épuisement de l'ordre du jour, clôture de la séance par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) :	19h30
<u>Le président, directeur d'école</u> Mme GLEYZES Chantal	<u>Le secrétaire de séance</u> Mme Julie Saint-Martin